



HAL
open science

Le Baou des Noirs à Vence (Alpes-Maritimes). Dernières fouilles

Jean Latour, Laurent Bouby, Isabelle Rodet-Belarbi, Marie Bui-Thi-Mai

► **To cite this version:**

Jean Latour, Laurent Bouby, Isabelle Rodet-Belarbi, Marie Bui-Thi-Mai. Le Baou des Noirs à Vence (Alpes-Maritimes). Dernières fouilles. 2009. halshs-00311063

HAL Id: halshs-00311063

<https://shs.hal.science/halshs-00311063>

Preprint submitted on 11 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le Baou des Noirs
à Vence (Alpes-Maritimes)
Dernières fouilles¹**

Jean Latour*

Avec les contributions de Laurent Bouby, Isabelle Rodet-Belarbi***, Bui Thi Mai******

1. Introduction²

1.1 Présentation

Le Baou des Noirs est l'un des promontoires rocheux qui dominant le pays de Vence entre le Loup et le Var (fig. 1 ; Plan de situation). C'est le second, d'est en ouest de ces quatre « baous », tous couronnés par des vestiges archéologiques. A l'ouest sur le Baou des Blancs d'importantes structures témoignent d'occupations successives protohistoriques, antiques et médiévales. A l'est, de l'autre côté du ravin où, 450 mètres plus bas, coule la Cagne, le Baou de Saint-Jeannet est un éperon barré sans autre structure apparente que son rempart. Leur importance est liée tout autant aux plateaux voisins favorables à l'élevage et aux cultures étagées qu'à leur position élevée par rapport à l'arrière-pays maritime.

Le Site culmine à 677 m³. Il est bordé à l'est et au sud par des falaises d'une cinquantaine de mètres de haut (fig. 2). A l'ouest, des pentes abruptes plongent vers un vallon court et raide. Au nord l'ensemble de l'éperon est rattaché par un col à un large plateau vallonné.

L'accès le plus rapide se fait par l'est sur un sentier étroit et raide dont le départ est balisé à partir du chemin du Riou (cote 447). Il débouche au col à quelques mètres au nord de l'enceinte. Le sentier qu'empruntait le vallon de l'Abey est actuellement impraticable. Plus long mais moins ardu est le chemin qui part de la route du col de Vence et qui conduit aussi au Baou des Blancs.

Il est couronné par un ensemble de murs construits pour partie en appui sur falaise. Au sommet est érigé un massif carré de 10 mètres de côté (fig. 32) isolé au milieu d'une enceinte triangulaire délimitée par deux murs (mur 2 et 3) et la falaise sur laquelle ils s'arrêtent.

Plus bas, à l'ouest, une enceinte (mur 4) d'une soixantaine de mètres de long partant de la falaise se termine au-dessus d'une barre rocheuse.

L'enceinte principale (mur 5) court du nord au sud le long d'une courbe de niveau plus ou moins rectiligne. Elle est complétée au sud par un mur barrant un couloir rocheux fortement pentu.

Enfin, sous ce rempart, quelques alignements de blocs entassés suggèrent la construction (inachevée ?) d'une autre enceinte.⁴

1.2. Le territoire⁵

Le territoire naturel du Baou des Noirs (fig. 3 à 8) est un long trapèze d'environ 2 km d'est en ouest sur 5 km du sud au nord . Il est limité au nord et à l'est par la Cagne, torrent encaissé entre des gorges étroites, à l'ouest par le vallon de la Lubiane qui descend du col de Vence et au sud par une série de falaises. Ce territoire est clairement compartimenté entre un espace proche (champs permanents ? Garcia 2004, 50) accessible en moins d'une heure de marche aller-retour et la vaste dépression du Plan de Noves et ses plateaux environnants. Ces deux espaces sont séparés par une ligne de crête (cote 809 à cote 797) qui limite aussi les vues du Baou des Noirs vers le nord. On peut également distinguer dans le territoire proche plusieurs compartiments. Ouvert vers le sud, comme les gradins d'un vaste théâtre dont le baou serait la scène, le vallon de l'Abey (fig. 1,1 fig. 3 et fig 5) couvre une trentaine d'hectares. Les thalwegs, toujours à sec, sont barrés d'une série de murs de soutènements

vraisemblablement récents⁶. Toute la partie haute de cette conque est couverte par plusieurs autres ensembles d'anciennes cultures étagées. Le petit plateau sud des Blaquières (fig. 1, 2) présente sur 20 x 80 m environ des aménagements de pierres dressées de chant ou couchées qui délimitent de petits clos irréguliers de quelques mètres carrés souvent érodés jusqu'au roc (fig. 9). Il s'agit à l'évidence d'aménagements agricoles d'époque indéterminée. En contrebas de la falaise, à une centaine de mètres sous le sommet à l'est du Baou des Noirs une étroite bande de terrain (fig. 1, 4) a pu constituer, outre une zone cultivable et un accès naturel vers le nord et les gorges de la Cagne. Enfin tout l'espace immédiatement continu au nord du Baou des Blancs (fig. 1, 3) est également accessible facilement et rapidement depuis le Baou des Noirs. Les deux baous partagent d'ailleurs le même territoire et, s'ils ont été occupés simultanément, ont pu entrer en concurrence pour l'exploitation de ses ressources⁷. Il n'en est pas de même de trois petits sites tout à fait au nord de notre domaine sur les cotes 817, 863 et 922 (fig. 1, 6) au-dessus des gorges de la Cagne dans leur partie supérieure. Sur le site de la cote 817⁸ on observe une structure quadrangulaire de quelque 6,30 m x 4,60 m au milieu de rares lambeaux de murs à double parements et de restanques. Aucun matériel n'a été signalé sur ces sites si ce n'est un fragment de meule en grès.⁹

Le Plan de Noves (fig. 1, 5) est une assez vaste dépression fermée (poljé) couvrant une centaine d'hectares au milieu d'un bassin versant, entre lignes de crête, d'environ cinq cents hectares. Le point bas, au sud de la dépression, est coté 642m. S'il s'agissait d'un point de soutirage, il est actuellement comblé. L'altitude moyenne des crêtes est de l'ordre de sept à huit cents mètres avec un point haut au Col de Vence (960 m env.) et un point bas à l'est (660m). La partie inférieure des thalwegs descendant de l'ouest ou du nord est aménagée en terrasses de culture. Le sol argilo-calcaire provient de l'érosion des calcaires jurassiques environnants. Malgré une pluviosité importante l'ensemble du cirque est très aride, la forêt de chênes sessiles se reconstituant par lambeaux en particulier dans la partie nord du domaine et dans les thalwegs. Si le Plan de Noves a été très largement cultivé aux époques récentes, comme en témoignent tant les aménagements visibles que les cadastres anciens, il est impossible de dire s'il en était de même pendant la protohistoire ou s'il constituait alors un espace boisé et des pâturages¹⁰.

Les ressources en eau à proximité immédiate du Baou des Noirs sont actuellement rares ou inexistantes. Les thalwegs, par exemple le vallon de l'Abey, sont généralement à sec. La source pérenne la plus proche jaillit à plus de deux cents mètres en contrebas (sous la cote 447). Il faut compter plus d'une heure pour y accéder et en revenir.

Dans cet inventaire des ressources, on ne saurait omettre les gisements de tuf en contrebas de la source du Riou à quelque deux kilomètres au nord du site. Ils ont très vraisemblablement été exploités pour la construction du monument supérieur. Il reste de ce travail quelques traces discrètes¹¹ qui restent à confirmer.

Malgré leur apparente proximité les espaces situés au pied des baous (Baou des Noirs et Baou des Blancs) en contrebas des falaises devaient en raison de la dénivellation et de la dureté des pentes être à l'écart de leurs territoires naturels. On notera néanmoins à la base des falaises les grottes sépulcrales utilisées au moins jusqu'au Bronze final.

Il serait vain de se demander les raisons de l'installation des populations protohistoriques à l'extrême sud de ce territoire naturel tel que nous l'avons défini. En effet au cours de ce large millénaire, les contraintes sociales, économiques ou même climatiques, ont pu varier. L'installation d'un site ouvert à l'âge du Bronze ne paraît pas répondre aux mêmes préoccupations que celle d'un village fortifié à l'âge du Fer. Reste qu'entre le sud et le nord du territoire les conditions climatiques, même en envisageant des changements globaux, ne sont pas du tout identiques. Le Plan de Noves reste tributaire de la proximité de la chaîne montagneuse du Cheiron d'où descendent des vents froids. Le baou des Noirs en est en revanche protégé par cette ligne de crête (cote 809 à 817) dont nous avons souligné plus haut qu'elle séparait les deux parties, proche et éloignée, du domaine. On en trouve une confirmation évidente dans la nature de la végétation où, par exemple, le chêne sessile domine au nord et le chêne vert au sud.

1.3. Processus post-dépositionnels

1.3.1. Anthropiques

Après la période protohistorique le site n'a pas été réoccupé de façon intense. Aucun vestige d'époque romaine n'apparaît. Le relief et l'aridité du sol rocheux interdisent des cultures étendues. En revanche la construction de la borie du secteur 4 (fig. 1, 4) révèle une activité pastorale qui peut avoir été plus ou moins continue depuis l'abandon du site.

L'éloignement et la difficulté d'accès du Baou des Noirs ont également évité que le site ne serve de carrière dans des périodes récentes (si ce n'est justement pour la construction de la borie).

1.3.2. Non-anthropiques

Le site se présente comme une succession de marches tabulaires presque horizontales dont on verra qu'elles ne sont pas toutes naturelles. On pouvait supposer sur ce site rocheux une érosion très active et des apports faibles en raison du manque de pièges à sédiments. On constate effectivement que de larges plaques sont totalement lessivées. En revanche l'importance du couvert de buissons, ou même forestier dans le passé, aura entraîné des dépôts organiques qui peuvent avoir été intenses localement. On les retrouvera peut-être dans la vaste partie sud non explorée.

2. Historique des recherches

A la fin des années cinquante, un groupe de jeunes gens de Vence avait visité sous la bienveillante attention de FCE Octobon une grotte sépulcrale (Grotte des Poteries) s'ouvrant à mi-hauteur du Baou. L'important matériel qu'ils avaient prélevé a été déposé au musée de Menton. Cette céramique d'abord dessinée par Didier Binder (Binder 1977) a été récemment étudiée par Joël Vital (Vital 1999) qui l'attribue globalement au Bronze récent. La même équipe avait vidé une petite anfractuosité (Grotte des Perles), également sépulcrale, vraisemblablement du chalcolithique ou du néolithique final dont le matériel a été dispersé, une partie se trouvant aussi au musée de Menton.

Le site perché sur le sommet, précédemment signalé par Octobon puis Chêneveau, figure à l'inventaire de G. Brétaudeau sous le n° 157C. Il a fait l'objet de 1967 à 1976 d'une série de campagnes de sondages et de fouilles qui ont été publiés (Vindry 1978) et (Latour 1985).

L'essentiel des observations avait porté d'une part sur les zones directement en amont des remparts et d'autre part sur la plate-forme et le monument situés sur la partie sommitale.

Les premiers sondages (S1, S2 et S3) furent entrepris en amont du mur 4. Ils fournirent des matériels des premier et second âges du Fer associés à des restes de faune. Le sondage 1 livra en outre une quantité de scories de fer non loin d'un mortier italique.

Le sondage 4, simple tranchée d'un mètre de large, sur la plateforme (zone 4) en amont au nord du mur 5, se révéla pratiquement négatif à l'exception d'un fragment de petit gobelet dans les couches profondes.

Les travaux les plus importants, encore que très limités, furent poursuivis plus au sud toujours en amont du rempart principal (sondage 5 puis F1 zone 5). A cette occasion le mur fut démonté sur plusieurs mètres et des niveaux antérieurs à sa construction furent dégagés.

Enfin en 1976 un large sondage fut entrepris entre le monument supérieur et le mur nord de sa plateforme¹².

La majeure partie du site était et reste inexplorée.

Nous avons conclu à l'ancienneté de l'édification du rempart placé à la fin du VIe ou dans la première moitié du Ve s. av. J.-C. (-525 - 450) alors que la construction du monument supérieur se situait plutôt au IIIe-IIe s. . Ces propositions ont été largement reprises dans des publications ultérieures (Chausserie-Laprée 2000).

En l'absence d'autres références nos conclusions et la coupe (Latour 1985, fig. 6) sur laquelle elles s'appuyaient étaient citées, reproduites, alors que nous n'étions plus totalement certains de ce que nous avons écrit. Nos hésitations portaient pour une large part sur les dates à retenir pour la construction des structures et en particulier du rempart principal. Certes les couches sous le rempart à l'endroit de notre principal sondage paraissaient scellées. Ce terme même est ambigu car il s'applique à des niveaux d'occupation allant du Bronze moyen-récent à la fin du 1er âge du Fer, l'ensemble de ces niveaux s'empilant et s'interpénétrant sur à peine une quarantaine de centimètres d'épaisseur sous le remplissage du rempart. C'est assez dire qu'il s'agissait moins d'une succession stratigraphique d'occupations que d'une accumulation, pas forcément progressive et linéaire de matériels témoins de ces périodes. Les lignes séparant sur notre croquis divers sous niveaux sont pour le moins artificielles et correspondent à des changements progressifs entre des sédiments souvent d'aspect proche.

Nous avons cru pouvoir découper cet ensemble sous rempart en deux phases, l'une BF II - BF III, en nous basant sur la présence de gobelets décorés de cannelures larges et de bords à facettes internes. Nous n'avions pas de motif stratigraphique d'en isoler les anses à appendice (pas moins de 5 sur 3m²) d'autant que c'était également l'avis de G. Vindry les attribuant au BF II dans la première publication de notre matériel (Vindry 1978). Plus récemment Joël Vital dans son étude sur la caractérisation du

Bronze moyen-récent donne pour le même matériel une fourchette haute 1400-1300 (Vital1999, tableau A). On conçoit mal dès lors comment des matériels aussi anciens ont pu se conserver sans altération majeure jusqu'à former avec le matériel du BF III un contexte stratigraphique unique. Il faut admettre soit que la durée de cette phase (notre phase 1) est moins longue que ne le laisse supposer les conclusions de Joël Vital, soit que globalement ce matériel est en position secondaire et qu'il s'agit de colluvions depuis un espace proche ou même d'un remblai soutenant l'ensemble suivant.

Pour notre phase 2 il ne s'agit plus de remblai ou de colluvions mais bien d'un niveau d'occupation marqué d'abord (de bas en haut) par une accumulation de glands brûlés puis par un ensemble de vases de texture homogène brisés sur place et largement conservés. Ces deux sous-phases paraissaient séparées stratigraphiquement par une ligne de blocs dressés de chant. Au vu de notre croquis cette ligne de pierres a généralement été interprétée comme une première phase de construction du rempart. De ce fait celui-ci paraissait antérieur à la céramique beige lustrée brisée sur place alors que notre conclusion était qu'il lui était postérieur. A vrai dire et malgré nos réserves sur l'étroitesse du sondage tout ceci n'était pas très clair. Que le rempart soit postérieur de très peu à la céramique beige (Latour 1985 fig 9 et ci-dessous fig. 27 formes R à U) nous le croyons toujours. Encore faudrait-il dater précisément celle-ci et, mieux encore, la rattacher à des ensembles matériels-culturels plus larges.

Nous n'avions sous ce rempart identifié aucun fragment de céramique tournée. Si les niveaux les plus récents sous rempart sont proches de la fin du premier âge du Fer certains fragments de céramique importée auraient pu nous échapper, nous pensons d'abord aux amphores étrusques. Tous les prélèvements ayant été identifiés et conservés nous avons pu les réexaminer et confirmer ce constat.

Nous considérons que les couches supérieures et en amont du rempart lui étaient postérieures et que leur datation nous donnait pour sa construction une bonne fourchette. Nous disposions pour cela de quelques témoins importés dont un bord d'aiguière en céramique claire peinte (Latour 1985, 16, fig. 11, n°60). Toutefois la nature des céramiques non tournées (D°, fig. 11) nous laissait de plus en plus perplexes, les comparaisons provençales pouvant conduire à les remonter au-delà du Ve s. (Arcelin 1971). Il en était de même du matériel métallique, pendeloque triangulaire fondue (et non en tôle estampée), pendeloque bouletée, qui nous renvoyaient à des horizons proches sinon parfois antérieurs à celui des écuilles en céramique lustrée trouvées sous le rempart. Nous nous posions dès lors une question simple : tout ce matériel ou plus exactement l'intégralité de ce matériel était-il postérieur à la construction du rempart ? A défaut, nous conserverions notre TPQ sans avoir de certitude sur le TAQ. . En termes clairs : le rempart serait postérieur au VIème, un point c'est tout. Il pourrait donc aussi bien dater du Ve que du IIIe. Or la signification dans l'un et l'autre cas n'est pas du tout la même.

La 3^{ème} phase, fin VIe ou début Ve jusqu'au IVe s. av. JC correspondait à la construction du rempart et aux temps immédiatement postérieurs. La quatrième phase englobait la construction du monument supérieur et les deux derniers siècles avant notre ère. Ce schéma avait l'avantage de coïncider avec la division tripartite de l'âge du Fer provençal alors en vigueur.

Tel était l'état de nos réflexions avant les nouvelles campagnes de fouilles. L'avis de la CIRA recommandait « *de multiplier les séquences stratigraphiques autour du mur V afin de préciser la mise en place de la courtine, car on connaît peu d'enceintes mises en place au début du VIe s. av. J.-C. dans cette région* »

3. Nouvelles campagnes de fouilles (été 1999, été 2000)

3.1. Nous avons été conduits à entreprendre trois nouveaux sondages au sud et au nord des fouilles anciennes (fig. 10).

3.2. Sondage zone 6 (fig. 11)

3.2.1.

Le premier sondage de la nouvelle campagne et le plus important fut ouvert à une quinzaine de mètres au sud des sondages précédents dans une zone englobant le rempart lui-même et les surfaces amont et aval. Une barre rocheuse de 2 à 3 mètres de hauteur surplombait ici une plateforme de 4 à 5 m de large en amont du rempart. Notre objectif était de renouveler, mais sur une surface plus grande, nos investigations sur les sédiments liés à l'enceinte, en amont et sous celle-ci, et donc de préciser notre analyse de la fourchette chronologique.

3.2.2. Partie centrale

Dans un premier temps après décapage et au cours du dégagement de l'amas de pierres (US 6002, 6003, 6016) situé en partie est de la fouille sont apparus deux alignements de blocs, l'un perpendiculaire au rempart (US 6013) l'autre parallèle (US 6018) et situé contre la barre rocheuse.

Le premier constitue une séparation entre un espace situé au sud (carré 5/1 à 9/6) et un espace au nord (ligne 7) qui a fait l'objet d'une approche séparée.

Ces deux murets peuvent être interprétés comme des solins soutenant les murs d'un local construit en matériaux périssables et occupant en amont du rempart un quadrilatère de 4 à 5 m de large sur 5,5 m de long au moins, la limite sud n'étant pas connue.

Sous les niveaux supérieurs, ce quadrilatère apparaît nettement divisé en deux parties :

- **à l'est**, un niveau (US 6024) mince, lacunaire, très argileux, de teinte ocre rouge reposant sur le substrat rocheux très rubéfié¹³ sur une surface de 6 à 8 m². C'est au-dessus de ces niveaux et dans ce secteur que furent trouvés la majeure partie des scories et en particulier un culot de fonte.

Ce niveau 6024 est sous-jacent et antérieur à la structure 6018 qui y repose directement.

Le muret est-ouest 6013 repose dans sa partie est (proche de la barre rocheuse) sur la même couche argileuse et rubéfiée

- **à l'ouest**, un niveau d'occupation est matérialisé par un large fragment de meule dormante plate en andésite. Il s'appuie contre le parement interne du rempart (US 6101)

Ce niveau (US 6038) sépare deux ensembles stratigraphiques : (fig. 12 et 13)

- un ensemble supérieur (US 6008, 6011, 6034 et US équivalentes) contenant les témoins d'une occupation entre le IIIe et le Ier s. mais aussi des témoins d'une occupation antérieure, essentiellement des fragments d'amphores massaliotes. Il s'agit d'un niveau de colluvion et d'accumulation progressive sur place très remanié et perturbé par un tas de pierres US 6002.

- un ensemble inférieur (US 6031, 6041 et équivalentes). Il s'agit là très clairement d'un remblai de pierres dont la terre interstitielle, noire, légère, non tassée, contient d'abondants témoins céramiques des IIIe et IVe s. et peut-être du Ve s. (amphores étrusques) et de la faune. Si ce remblai est évidemment postérieur au rempart contre lequel il s'appuie on ne saurait en revanche déterminer avec certitude la position du dépôt primaire dont il provient. Il est selon toute vraisemblance le support de la couche US 6038 qui doit dès lors être interprétée sinon comme un sol tout au moins comme un niveau d'occupation. L'analyse de la séquence des unités stratigraphiques suggère la contemporanéité des niveaux 6038 et 6024.

Les niveaux les plus bas (US 6045 et équivalentes) ne contiennent pas d'importation mais des céramiques attribuables au Ier âge du Fer et surtout, semble-t-il au Bronze Final, anses à appendice, décors cannelés, gobelets carénés, bords facettés.(fig. 23)

Ces trois ensembles et surtout les niveaux postérieurs au rempart sont assez largement interpénétrés et remaniés, de telle sorte que le niveau médian US 6038 n'a pas été clairement retrouvé lors de la fouille de la banquette témoin entre les US 6107 et 6111.

La poursuite de la fouille sous le muret US 6013 a permis de constater que la couche US 6038 n'existe pas sous ce muret. Celui-ci est aménagé sur la même couche de remblai que le niveau d'occupation.

3.3. La Ligne 7 (fig.14)

La tranchée ouverte en ligne 7 a révélé un espace apparemment très différent, au moins pour les couches hautes, de celui exploré plus au sud.

En partie est il s'agit d'un couloir entre le muret 6013 déjà identifié et un retour de la barre rocheuse. Dans cette partie, à faible profondeur, a été mise au jour une couche d'occupation sur laquelle reposaient plusieurs fragments de trois ou quatre vases en céramique non tournée (fig. 19, 4 et 6). Cette couche (US 6007) reposait sur un remblai (US 6023) lui-même posé sur le substrat. Plus à l'est, elle reposait presque directement sur le substrat en continuité sous le muret 6013 avec l'US 6024 au sud.

Ce sol et son support s'arrêtaient à l'ouest contre une structure grossière (US 6049). L'espace entre ce soutènement et le rempart était rempli par des remblais de pierres et terre que différenciaient de façon nette les sédiments interstitiels, plus argileux et brunâtres au-dessus (US 6021), plus pulvérulents et noirs en dessous (US 6031). Le remblai 6031 passait sous le muret 6013 et était en continuité avec le

remblai 6041 décrit plus haut. Soulignons qu'en revanche il n'y a pas d'équivalence entre les US 6021 et les US 6008, 6011 et 6034 de l'autre côté (au sud) du muret 6013.

3.4. Le rempart

Le parement interne constitué de blocs d'un mètre ou plus posés de chant était en place (fig. 15). Le parement externe semblait s'être effondré et avoir glissé en aval. Sous les couches superficielles à peu près stériles qui le recouvraient il apparut rapidement que le remplissage était constitué de blocs rocheux difficiles ou parfois impossibles à déplacer avec les moyens dont nous disposions (fig. 16). De plus leur position instable menaçait gravement la sécurité des fouilleurs. La fouille fut donc réduite à 3 m de large, les blocs engravés dans les bermes nord et sud limitant les risques d'effondrement mais aussi les possibilités de fouilles. Ce n'est enfin que sur moins de 1 m² que les couches sous rempart furent atteintes. En aval l'effondrement et le glissement du parement externe ne purent être intégralement fouillés pour les mêmes motifs de sécurité.

De ces explorations limitées il ressort que le remplissage du rempart (US 6114) est homogène sur toute sa hauteur : blocs de quelques kilos à plusieurs centaines de kilos, terre interstitielle légère, grise, contenant un matériel céramique très fragmentaire. Sur un total de 370 fragments prélevés dans cette US on compte 357 fragments de céramique non tournée et seulement 13 fragments de céramique tournée claire (4%) (fig. 24, 265 à 284). Leur présence, même faible, dans toute l'épaisseur du remplissage nous paraît cependant significative. Ce remplissage repose sur une couche de couleur grise puis progressivement ocre (US 6131), contenant pour la partie explorée 78 tessons, tous non tournés, dont les éléments identifiables nous renvoient à des horizons nettement plus anciens (gobelets carénés à bords amincis).

Au sud, hors emprise, le parement externe est en place (fig. 17).

3.5. Le sondage zone 6 nord (6 N)

Parallèlement à ces travaux la limite nord de la fouille fut également recherchée.

Le retour du banc de roches se prolongeait jusqu'au rempart. Le substrat est ici en forte déclivité tant d'est en ouest que du nord au sud et le remplissage très remanié jusqu'au niveau de l'US 6031.

3.6. Remarques sur la zone 6

A la fin de la fouille, après total dégagement des sédiments, il est apparu clairement que le rempart a été édifié à l'aide de blocs arrachés en amont et glissés de quelques mètres, 4 à 6 au maximum, ce qui dégagea une assez large plate-forme en laissant une barre rocheuse en front de carrière. Deux indices supplémentaires tendent à le confirmer : la présence dans l'angle nord-est de la fouille d'un plancher stalagmitique difficile à envisager en plein air et, par ailleurs, la surface plane et ridée de l'un des plus gros blocs du comblement qui correspond à la face d'appui d'une strate rocheuse.

Notons que si quelques rares témoins isolés du Bronze final ont été mis au jour, en revanche la phase 2 est ici absente et les grandes coupes en céramique beige lustrée ne sont pas représentées par une forme d'usage équivalent.

3.7. Sondages zone 5

3.2.0. La nouvelle fourchette chronologique pour la construction de rempart, IVe-début IIIe, rendait indispensable que nous procédions à des vérifications sur ce que nous avons cru voir en 1973-1976. Nous avons donc ouvert deux autres sondages, l'un au nord, l'autre au sud des fouilles antérieures.

3.7.1. Sondage zone 5 nord

Dans le premier de ces sondages, secteur 5 nord, en amont et sous rempart nous avons mis au jour, sans transition sous les couches superficielles, des matériels attribuables au Ier âge du Fer et au Bronze final (ou même au Bronze récent, confirmant ainsi les identifications de Joël Vital). Contrairement à la zone 6 le rempart n'est plus ici qu'une simple ligne de pierres de taille moyenne (30 à 50 cm) juxtaposées dans la continuité du parement interne présent plus au sud. Quant au parement externe, s'il a existé, il a complètement disparu même si un alignement de quelques pierres sur une cassure du substrat suggère sa présence ou celle d'une restanque antérieure. Le sédiment, remplissage et sédiment en amont du rempart, est constitué de cailloux et de terre interstitielle brunâtre à noirâtre. La stratigraphie n'est pas claire mais on n'observe pas non plus d'inversion stratigraphique, les éléments les plus anciens étant majoritairement enfouis plus profondément et dans les couches sous les pierres du parement. Au moins en un endroit on pouvait penser que ces couches se trouvaient en position

primaire en raison de la présence à plat de larges débris d'une urne à tétons de préhension. (fig. 25, 306). La céramique est à 98% non tournée, les très rares tessons de céramique importée se trouvant d'ailleurs en position marginale ou incertaine, vraisemblablement intrusifs (ou provenant des bermes ?). Tout le matériel est analogue à celui des couches profondes sous rempart, carènes, cannelures mousse, mais aussi tétons de préhension coniques ornées de cannelures, bords à profil lenticulaire. En revanche est absente la céramique beige lustrée de la fin du premier âge du Fer.

Ces constatations nous obligent à revoir l'interprétation que nous avons donnée des couches supérieures et en amont du rempart en zone 5 (Latour 1985, fig. 6). Nous les avons considérées comme postérieures à son édification et avons été conduits à rajeunir les matériels métalliques ou céramiques qu'elles contenaient qui nous paraissaient "archaïsants". Etablies directement sur le substrat elles leur sont en fait antérieures sans que nous comprenions bien les relations stratigraphiques avec les niveaux postérieurs.

3.7.3. Sondage zone 5 sud

Le sondage sud a été ouvert sur 3 x 3m en amont du rempart entre son parement interne et une barre rocheuse peu élevée. Ce parement est ici analogue à ce que nous avons trouvé en zone 6 : gros blocs posés de chant. L'épaisseur de sédiment est faible, la dalle du substrat apparaissant rapidement à l'est et s'inclinant vers le rempart jusqu'à une soixantaine de centimètres de profondeur. Ce fut une surprise d'y rencontrer un contexte totalement différent de celui du sondage nord et un matériel homogène de la fin de l'âge du Fer (fin du IIe ou Ier s. av. J.-C.) même si apparaissent quelques témoins des périodes précédentes. Sur un total de 600 fragments on compte 92 fragments de céramique tournée, campanienne A et céramique claire, soit 15% auxquels il faut ajouter 109 fragments d'amphore provenant il est vrai pour une bonne part du même récipient (gréco-italique récente ou DR 1A) (fig. 24, 286).

4. Les matériels

4.1. La céramique

4.1.1.

Sur un total de 12236 fragments, la céramique non tournée représente 90 % et 94% si on exclut les amphores du décompte.

Ces pourcentages de céramique tournée sont très différents selon les zones fouillées et les phases. Très faible pour le sondage zone 5 nord (1,5%) il est plus important (15%) dans le sondage sud de la même zone.

Phase 1 : 7 fragments tournés soit 0,4% vraisemblablement intrusifs

Phase 2 : 30 fragments soit 2,2%

Phase 3 : 126 fragments soit 3,8%

Phase 4 : 287 fragments soit 8,2%

C'est assez dire que les populations indigènes se trouvent à l'écart des courants commerciaux avérés sur la zone littorale proche (et peut-être volontairement à l'écart).

4.1.2. La céramique tournée

Campanienne

82 fragments ont été recensés dont 35 proviennent du sondage zone 5 sud dont une coupe de forme 31 (fig. 24, 285). Un seul autre bord peut être identifié, vraisemblablement de forme 31, provenant de zone 6. Il s'agit dans tous les cas de campanienne A.

La campanienne est présente dans les US 6008, 6011, 6016 (partie inférieure du tas de pierres) et 6034. Il en existe encore 6 fragments dans la couche 6038 et aucun dans les couches inférieures.

Amphores italiques ou gréco-italiques

Elles représentent la majorité des amphores recensées (381 fragments) même si leur identification précise est souvent malaisée et si encore une fois il ne s'agit que de fragments ou même d'éclats informes.

Elles sont présentes dans toutes les couches supérieures et moyennes, 162 fragments provenant des US 6034 et 6038. Un fragment de bord gréco-italique (fig. 21, 151) datable de la première moitié du IIe s. av. J.-C. provient de l'US 6034. Un large fragment de bord Dressel 1A provient du sondage zone 5 sud (fig. 24, 286). Le rapport hauteur sur largeur de la lèvre est de 40/26 soit 1,53. Il est datable de la deuxième moitié du IIe s. av. J.C. ou du début du Ier.

Les amphores massaliotes

Les amphores massaliotes sont présentes pratiquement dans toutes les couches. 216 fragments ont été dénombrés. 209 ont été recueillis en zone 6. Il s'agit le plus souvent de petits tessons ou même de simples éclats fréquemment brûlés. Elles apparaissent significativement dans le remplissage du rempart (15 fragments non brûlés). Seul 2 bords et 2 fragments de col ont été identifiés comme tels. Le bord n° 863 (fig. 20, 94) provenant de l'US 6021 est triangulaire, à marli horizontal et listel ce qui le place dans les phases moyennes ou tardives de la production.

Amphores étrusques

Seuls 11 fragments d'amphores étrusques ont été recensés dont 2 bords en amande (fig.20, 93, fig. 22, 212) et un fond. Ces bords A ETR 4 ou A ETR 5 datables du Ve s. proviennent malheureusement des couches supérieures et ne donnent pas d'indications stratigraphiques. Le fond, très massif, pourrait venir d'une amphore A ETR 3 (VIe s. av JC). Il provient des couches profondes de la zone 6 en amont du rempart.

Céramique claire

Les céramiques claires, dans la mesure où on entend par là les céramiques tournées de provenances diverses, sont également présentes dans toutes les couches supérieures et moyennes (phase III et IV) avec un total de 184 fragments soit 3% du total de ces couches hors amphores et 70% de la céramique fine identifiée. La plupart des fragments identifiés par leur bord sont d'origine marseillaise.

- Cruches F 525, F 528 (fig. 20, 97, 98, fig. 21, 150, fig. 22, 214, fig. 24, 282 et anses fig. 19, 41, 42, , fig. 20, 102 et fig. 24, 288, 291). Cette forme est la plus largement représentée
 - Cruches F 527b (fig. 20, 149), F 524 (fig. 24, 280 et 281)
 - Couvercle F 723
- également :
- Mortier F 623 (fig. 20, 92, fig. 21, 152 et fig. 24,287)
- La fourchette chronologique est large s'étendant des VIe-IVe aux IVe-IIIe s. av. J.-C. Cette dernière période nous paraissant la mieux attestée.

4.1.2. La céramique non tournée

La céramique est, d'une façon générale très fragmentée et remaniée de telle sorte que les témoins les plus anciens continuent à figurer dans des couches plus récentes. On peut néanmoins reconnaître un certain nombre de formes mieux conservées dont nous donnons ci-après un répertoire (fig. 27). Il ne s'agit en aucun cas d'une typologie mais d'un simple catalogue pouvant autoriser parfois des rapprochements ou des comparaisons avec des matériels connus par ailleurs.¹⁴

Formes

A . Coupe ou assiette, profil en baïonnette, bord évasé, aminci, lèvre arrondie (fig. 23, 249 et fig. 26, 409, 412, 422, 427, 436) diamètres 16, 18 et 20cm

B . Coupe carénée, profil en S, bord divergent, lèvre arrondie. La carène, anguleuse, se trouve approximativement à l'aplomb de la lèvre. Forme moins ouverte que **A** (fig. 26, 413 Ø 20cm, fig. 20, 59 Ø 13cm, fig. 21, 129 Ø 15, fig. 21, 164 Ø11, fig. 22, 202 et 203, fig. 23, 239 et 240, fig. 26, 410, 411, 413, 414, 418, et 436 à 444).

C . Urne à bord haut en entonnoir, le bord est droit, épaissi, la lèvre présente un chanfrein interne. (n° 370, diam. : 19 cm).

Dans d'autres exemplaires (fig. 26, 371 à 374) le bord peut être parallèle et le chanfrein plus ou moins marqué.

Les diamètres d'ouverture relevés vont de 16 à 21cm.

D . Gobelet caréné à bord concave divergent et lèvre arrondie, carène arrondie. (Latour 85 fig. 7 et Vital 99, fig. 3, forme 28 et fig. 50 n° 18). Anse à appendice.
(fig. 22, 164 et fig. 26, 445 et 446)

E . Gobelet caréné, bord concave divergent, lèvre amincie. Cet exemplaire provenant des couches inférieures sous le rempart est orné de cannelures horizontales avec boucle. (Vital 99, fig. 3, 64 et fig. 50, 10)

Avec ou sans anse les formes **D** et **E** sont proches mais pas semblables. Elles diffèrent par l'aspect de la pâte et de la surface, beige et lissé pour la forme **D**, noire et lustré pour la forme **E** ainsi que par la lèvre.

S'il apparaît qu'il peut s'agir de deux productions différentes, rien en revanche ne permet d'en tirer une signification chronologique, cannelures et anses à appendice existant dans l'un et l'autre aspect. Les deux aspects se retrouvent dans d'autres formes.

(fig. 23, 216 Ø 17, 219 Ø 22 et 217 Ø 20)

F . Bol, bord vertical convexe. Dans cet exemplaire (fig. 26, 384) la panse est ornée de cannelures larges. Les bords amincis convexes se retrouvent, plus ou moins rentrants ou verticaux, sur des vases de plus grands modules, formes **S** et **T** ci-dessous. Les bords plus minces et de diamètre de l'ordre de 12 à 15cm peuvent être attribués à cette forme **F**.

(fig. 19, 27 Ø 12, fig. 21, 119 Ø15, fig. 22,157, fig. 23,243 et 245Ø 15, fig. 26,400, 401 et 403 à 406)

G . Coupe ou jatte (fig. 22,155) Bord court, légèrement concave au-dessus d'une carène à peine marquée. L'ensemble du profil est presque vertical, légèrement ouvert. La lèvre est épaissie et aplatie horizontalement. Les surfaces gris foncé ont été régularisées par grattage, la face interne lissée. Finition de la face externe par un brunissage à l'aide d'un galet ou d'un outil en os qui a laissé de longues traces horizontales. Ce traitement de surface apparaît rarement sur les céramiques protohistoriques que nous avons pu traiter. C'est le seul exemple sur le site du Baou des noirs. Il provient des couches inférieures en amont du rempart et il est probablement antérieur au I^{er} âge du Fer sans autre précision.

H . Coupe ou assiette (Latour 1985, 13, fig. 7 18) Bord à large marli horizontal et facettes internes. Céramique fine, noire, lustrée. Forme généralement attribuée au Bronze final III.

I . Bord en amande (fig. 23, 229, 230 et 231). Ces bords, isolés, sont néanmoins suffisamment caractéristiques pour être signalés. Ils proviennent des couches profondes en amont du rempart, sondage 6. Non décrits comme tels les éventuelles références sont purement iconographiques et de toute façon à rattacher au Bronze final (Del Lucchese 2004 a)

J . Coupe (fig. 22, 156 et 158). Le bord très épais s'amincit progressivement en descendant vers la partie inférieure de la panse. La lèvre est aplatie.

K . Pot au profil sinueux, col court mais bien dégagé, le diamètre extérieur de l'ouverture est voisin du diamètre maximum de la panse. La texture est grossière. Le bord divergent convexe assez court, la lèvre arrondie irrégulière. Cet exemplaire (fig. 25, 306-307) est pourvu d'un (ou deux opposés) bouton de préhension pyramidal. La forme est celle d'une marmite plutôt que d'une urne. (Del Lucchese 2004).

L . Pot ou urne. (fig. 25, 326, diam. 18 cm) Le bord est très court, divergent, la lèvre arrondie et, ici, légèrement épaissie. La forme générale est probablement assez trapue et pas très profonde. Cet exemplaire provient des niveaux profonds du sondage 5 nord.

(fig. 22, 179 Ø 20)

On la retrouve dans des modules plus petits (fig. 20, 67 et 66 Ø 12) dans des niveaux du deuxième âge du Fer.

M . Urne ou pot (fig. 24, 272), col et bord légèrement concave, lèvre aplatie . Cet exemplaire provient du comblement du rempart, sondage 6. La forme dont nous ne possédons pas de profil assez complet est assez courante. Elle existe déjà dans les niveaux anciens du sondage 5 nord (fig. 27, 327 et 328). Aussi dans des niveaux plus récents (fig. 20, 81, 83).

N . Urne à profil sinueux, globuleuse (fig.23, 220). On pourrait la rapprocher de la forme **K**, mais ici l'ouverture est plus étroite, le col plus cintré. La pâte et la finition sont grossières. Décor d'incisions verticales grossières avant séchage sur le col.

O . Urne à col droit légèrement convergent, bord droit divergent, lèvre aplatie (fig. 21,108 et 214 , fig. 22,178, fig. 20, 62 Ø 12 et 63).

P . Urne ou pot. (Latour 1985 fig. 11, 64) Urne à col haut légèrement convergent, bord haut, légèrement divergent, épaissi, Lèvre aplatie perpendiculairement. La partie haute du col est décorée d'une ligne irrégulière d'impressions circulaires. La forme **P** apparaît comme une forme « étirée en hauteur » de la forme **O** sans que rien ne nous autorise à parler d'évolution, dans un sens ou dans l'autre. L'aspect général comme le décor conduisent à attribuer ces formes au début de l'âge du Fer. Leur présence dans des couches en amont du rempart posait un problème chronologique. Nous sommes conduits désormais à penser que ces couches ne sont pas liées au rempart.

Q . Grande jarre (Latour 1985,14, fig. 11, 73). Grand vase de réserve très pansu à paroi épaisse et à bord très évasé. Des fragments identiques ont été trouvés au Camp Long de Saint- Cézaire. On peut également les rapprocher de ceux provenant de l'oppidum du Montjean (Wallon 1967, 225-228 ; Echallier 1985, 159) dans le Var où ils sont contemporains des amphores de Marseille (VIe-IVe s. av. J.-C.).

R. Urne globuleuse (Latour 1985, fig. 9, 47), col court, bien dégagé, légèrement divergent, bord court nettement divergent. Surface beige clair bien lissé d'aspect presque lustré. Façonnage régulier, pâte dure, bien cuite. Diamètre à l'ouverture : 18 cm.

S. Pot à bord rentrant (Latour 1985, fig. 9, 47), lèvre amincie, diamètre à l'ouverture 20 cm, diamètre maximum 22 cm , hauteur 16 cm. La pâte est rouge orangée, la finition soignée. Le fond est plat, bombé à l'intérieur. (Latour 1985, fig. 9, 46).

T. Coupe ou écuelle à bord rentrant, lèvre amincie, profil convexe régulier, fond ombiliqué. Diamètre à l'ouverture : 21 cm, maximum : 22 cm, hauteur 9 cm, rapport h/d : 41%.(Latour 1985, fig. 9, 45)

U . Coupe conique (Latour 1985, fig. 9, 44), profil légèrement convexe. Diam. 21 cm, hauteur 8 cm, rapport h/d : 38%. La surface est beige avec des coups de feu gris à noir tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Fond à couronne.

Les formes **R** à **U** ont été prélevées sur une aire restreinte dans les couches immédiatement sous le rempart. Elles présentent, malgré quelques différences de teinte une grande homogénéité d'aspect par la qualité de la finition de surface et la dureté de la pâte qui rendent cette production identifiable même sur de simples fragments. Nous l'avons trouvé dans d'autres collections provenant des sites de La Sarrée (Bar-sur-Loup A.M.) ou du Camp du Bois au Rouret (A.M.) (Latour 1985, 14 et note 16). Plutôt que d'une production domestique ou strictement locale il pourrait s'agir d'importations régionales d'un atelier plus ou moins lointain dont nous ne savons ni la situation ni ce que pouvait être sa diffusion. Les formes sont celles connues au I^{er} âge du Fer et ici à la fin du I^{er} âge du Fer.

V . Gobelet ou pot à profil convexe, bord légèrement rentrant, bord et lèvre amincis, diamètre environ 10 cm à l'ouverture. Premier âge du Fer. (Latour 1985 fig. 11, 75)

W . Urne à bord droit évasé (fig.19, 4) diam. A l'ouverture 13 cm et diam. maximum 21cm. Forme Bérato 151a. Ce vase provient des couches hautes du sondage 6 et ne peut être postérieur à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. . Egalement, appartenant peut être au même récipient fig. 20 ,71.

X . Petite Urne (fig. 19, 6) bord court épaissi légèrement divergent. Moins globuleux que **P**. Le diamètre maximum est situé à peu près à mi-hauteur du vase et presque à l'aplomb de la lèvre. La forme est élancé. Les parois sont épaisses. Le fond est plat.

Préhensions

- Anses à appendice

Au cinq exemplaires provenant des couches sous le rempart des campagnes antérieures se sont ajoutés 7 nouveaux fragments portant à 8 le nombre minimum d'individus. La majorité proviennent du sondage 5 nord (fig. 26, 433 à 435, 447 et 448, fig. 23, 252 et fig. 19, 33).

- Anse tunnelliforme située sous la lèvre d'un vase ouvert. (fig. 22, 194). On trouvera de nombreux exemples de ce type de préhensions attachés à des coupes à profil en baïonnette dans Vital 1999, 47, fig. 27, en particulier provenant de N.D. du Bruscu ou même sous le Baou des Noirs de la grotte des Poteries (Vital 1999, 66, fig. 45). Sur ce dernier site, il s'agit de vases de plus grands modules.

- Bouton sur carène percé horizontalement (fig. 25, 317).

- Bouton sur carène percé en V. Il provient des couches profondes sous le rempart, fouilles 1976.

- Boutons coniques ou pyramidaux (fig. 25, 306, 310, 311 et 312). L'un d'eux (fig. 25, 308) est orné de cannelures concentriques. Ils proviennent tous du sondage 5 nord.

- Boutons allongés ou languettes (fig. 23, 254, 255).

- Gros boutons ou oreilles (fig. 19, 34 et fig. 20, 90). Nous présentons ces boutons avec la concavité tournée vers le bas ce qui paraîtrait logique pour une bonne préhension. Toutefois Joël Vital présente en sens inverse des préhensions analogues sur un profil plus complet (Vital 99, 22, fig. 6, 9) provenant de la grotte du Peygros à Mons dans un ensemble qui serait du Bronze ancien. Nous avons trouvé en 1976 deux autres boutons absolument identiques. Aucun ne provient des niveaux antérieurs à l'âge du Fer.

Décors

Quatre types principaux de décors peuvent être identifiés :

- Cannelures de 6 à 7mm de large, le plus souvent horizontales, parfois en boucles, sur céramique fine (fig. 26, 384 à 388) (Latour 1985, fig. 7, 23, 27 et 28)

Un exemple sur un bouton de préhension en céramique grossière (fig. 25, 308). Ce type de décor largement présent au Bronze récent sur une aire très vaste (Vital 1999) ne permet ni une datation précise puisqu'on le trouve encore au BFII et même au BFIII à Sillans (Bérato 1999) exemple où il est souvent accompagné de rangées de courtes incisions que l'on n'a pas retrouvées au Baou des Noirs.

- Cordons

Quelques rares cordons lisses ont été trouvés, mais le plus souvent il s'agit de cordons imprimés, impressions digitales où la trace de l'ongle est parfois apparente, ou à l'aide d'un outil (fig. 28, 451, 453 et 454). Le n° 454 est un cordon en V ou en Y qui nous renvoie plutôt à des périodes hautes de ce type de décors. Les cordons simples, horizontaux, placés dans le col d'urne perdurent jusqu'au premier âge du Fer. Leur façonnage présente une grande variété. L'échantillonnage en est toutefois trop faible pour lui attribuer une valeur chronologique. Les impressions digitales peuvent également être portées sur un simple épaississement de la panse (fig. 28, 452 et 316). Enfin un gros bord de jarre trouvé hors contexte porte sur la lèvre une série d'impressions digitales (fig. 28, 455).

- Chevrons et lignes ondulées (fig. 28, 31, 32, 302 et 131)

Ces décors sont présents essentiellement dans les couches récentes, soit incisés, l'incision dans la pâte fraîche laisse des lèvres en relief plus ou moins marquées, soit gravés, parfois dans des céramiques à dégraissant micacé abondant. Les chevrons incisés très ouverts et les lignes ondulées sont plutôt attribuables à la fin de l'âge du Fer. Un bord d'assiette provenant du sondage 1 porte un chevron sur la face interne du bord (des exemples au BFIII, Bérato 1999, fig. 11, 164 à 177). Il est probablement étranger au contexte général de ce sondage (mortier italique).

- Lignes parallèles verticales (fig. 28, 86 et 220 et Latour 1985, fig. 20, 14).

L'exemplaire n°220 est le plus complet des fragments retrouvés. C'est également le mieux défini stratigraphiquement. Il provient de l'US 6128 (égal US 6045) sous la structure US 6013 (contexte fig.16) soit au plus tard du début du premier âge du Fer. En revanche le même décor se retrouve sur un fragment de céramique très micacé de la fin de l'âge du Fer. Il n'a donc pas en lui-même de valeur chronologique. Également dans les fouilles du monument supérieur, couche 6 daté par des fragments d'amphore de Marseille (Latour 1985, 19, fig. 20, 14).

- Décors imprimés divers.

Des séries horizontales d'impressions sont réalisées à l'aide d'outils ovales ou circulaires ou de baguettes pointues (fig. 28, 450). Ils sont généralement attribuables au premier âge du Fer. Deux très

petits fragments portent des groupes de trois (fig. 23, 251) ou quatre cupules qui peuvent provenir d'horizons plus anciens.

Enfin quelques bords dont on ne peut dire la forme complète sont décorés d'impressions sur la lèvre. (fig. 28, 313, 314, 315, 322 et 193).

Les fonds

La forme des fonds résulte directement du premier geste du potier. Elle est donc très significative de la technique de façonnage utilisée et de la qualité du tour de main. Malheureusement on peut rarement en induire une forme complète. Le fond peut se définir par la forme de la face d'appui et la nature du raccord avec la partie inférieure de la panse¹⁵. Dans l'ensemble des fonds répertoriés dans les sondages en zone 6 et 5, 90% sont plats dont 50% à raccord direct, c'est-à-dire sans changement de profil. Présent partout ce type de fond n'a pas de signification chronologique. Un quart environ sont à raccord droit, c'est à dire perpendiculaire au plan de pose, ou semi direct. Les raccords débordants 7% ou légèrement débordants 9% proviennent plutôt des couches anciennes sans être tout à fait absents des couches moyennes ou supérieures. Il en est de même des raccords courbes.

Les 7 fonds en couronne représentent quelque 3% de l'ensemble ; 4 proviennent du sondage 5 nord et 3 des couches intermédiaires du sondage 6. Enfin tous les types de raccords sont représentés dans les 10 fonds déprimés recensés. Ils proviennent préférentiellement des couches anciennes. La forme déprimée du fond peut s'expliquer par un léger affaissement de la pâte lors du séchage du vase en position retournée.

Globalement il semble que les modes de façonnage les plus évolués ou les plus complexes disparaissent (progressivement ?) au cours de l'âge du Fer où ne subsisteraient plus *in fine* que des fonds simples, plats à raccord direct, angle peu ouvert de la panse. *A contrario* au Guillet (A.M.) une série de bols à fonds ombiliqués dans un contexte de l'extrême fin de l'âge du Fer (Latour 2001, 194, fig. 20)

4.1.4. Conclusion sur la céramique

L'intérêt de la collection est d'être représentative de l'ensemble de la protohistoire du Bronze récent à la fin de l'âge du Fer. Elle nous donne l'occasion de proposer de substituer à la division traditionnelle entre céramique « indigène=modelée » et céramique « tournée=importée » une division entre céramique locale, qui dans les périodes qui nous intéressent est effectivement toujours non-tournée, et céramique importée qu'elle soit tournée ou non-tournée d'autre part. On observerait qu'à toutes les époques, à côté de céramiques réellement fabriquées sur place, on utilisait des récipients provenant d'ateliers spécialisés plus ou moins lointains. Leur disparition s'expliquerait par la cessation d'activité de ces ateliers ou par un changement des itinéraires commerciaux plutôt que par des changements culturels locaux, sans exclure la concomitance de l'ensemble de ces événements. Ainsi les céramiques importées tournées à partir du VIe s. ne remplaceraient pas des céramiques fabriquées localement au sens strict mais d'autres céramiques importées d'ateliers conduits à disparaître en raison d'évolutions techniques ou de la prédominance du commerce méditerranéen. Ce schéma peut, selon nous, s'appliquer au moins aux céramiques fines du Bronze final et aux céramiques beiges lustrées de l'âge du Fer. La notion d'ateliers spécialisés n'implique pas l'idée d'une proto-industrie mais suggère plutôt la spécialisation de communautés en fonction de ressources en matières premières et du savoir-faire accumulé dans le cadre de l'organisation de la production dans une économie rurale.¹⁶

4.2. Matériel métallique

Contrairement aux résultats des campagnes antérieures (Latour 1985, fig. 5, fig.10 et fig.11) le matériel métallique recueilli en 1999-2000 est extrêmement rare.

Le sondage sud zone 5 a fourni une agrafe de ceinture en bronze (fig. 29, n°5) dont la datation est pour l'instant mal établie même si le contexte est celui de la phase 4. A signaler néanmoins un poinçon (fig. 29, 1, plutôt qu'un clou), un anneau (fig. 29, 3) et un passant (fig. 29, n° 2).

Par ailleurs de nombreuses scories et un culot de fonte de fer ont été prélevées pour l'essentiel dans les couches de la fin de l'âge du Fer. Ces éléments sont à rapprocher des scories trouvées dans le sondage 1 (Latour 1985, 11)

Le sondage 5 sud a fourni un morceau de lingot-barre quadrangulaire, section 32 x 22 mm, longueur restante 85 mm (fig. 29, 4) (Gazenbeek 2004, 72)

Sur plusieurs sites de hauteur des Alpes-Maritimes on constate à la fin de l'âge du Fer une intense activité métallurgique. Voir par exemple aux Encourdoules (Vallauris, A.M.) où Michiel Gazenbeek a recueilli dans les couches profondes une grande quantité de scories de fer. De même à La Plastra

(Lucéram, A.M.) où Claude Salicis retrouve les traces d'un four. Dans ce contexte la présence du lingot est un indice fort du commerce de cette matière première au-delà du littoral.

4.3. Matériel lithique

Outre 10 fragments ou éclats informes une lamelle (fig. 29, 9) provient d'une couche de remblai (US 6108). Son état de conservation malgré sa fragilité est surprenant. Elle témoigne avec d'autres indices, jamais trouvés en position primaire, d'une probable occupation à des phases plus anciennes. Sur l'ensemble des fouilles ce sont 44 silex qui ont été recueillis dont 6 lamelles et 2 pointes.

4.4. Meules (fig. 30)

La moitié d'une meule à trémie en andésite reposait en partie supérieure du tas de pierres c'est-à-dire pratiquement hors stratigraphie. Son poids est de 30 Kg soit 60 Kg pour la meule complète. Plusieurs autres fragments non identifiables d'andésite appartiennent probablement au même type de matériels.

Ces meules sont très sensiblement plus épaisses et plus lourdes que celles du même type trouvées à Martigues (Chausserie-Laprée 98).

Le fragment de meule plate dormante légèrement concave trouvé dans l'US 6038 et cité plus haut peut être du même type.

Les autres fragments figurés proviennent de prélèvements de surface.

L'andésite provient des environs de Biot et de Villeneuve-Loubet (A.M.). Les meules ont probablement été fabriquées à proximité de ces ressources. Les fragments d'andésite sont présents sur de nombreux sites de hauteur des Alpes-Maritimes où on peut les considérer comme un fossile directeur de la fin de l'âge du Fer. Ce matériau sera plus tard, de la période romaine à l'époque contemporaine, utilisé pour la construction de fours.

4.5. Galets

Quarante-quatre galets ont été prélevés lors des fouilles récentes. Les plus gros, de 10 à 15cm de longueur, ovoïdes, peuvent avoir été des percuteurs ou des broyeurs, l'un au moins portant des traces distales de percussion. D'autres plus petits pourraient être des projectiles ou des poids. Enfin une douzaine de très petits galets plats de 1 à 3 cm sont d'un usage indéterminé.

4.6. Os

Deux fragments de côte de 52 et 56mm sont percés d'un trou, le premier de 3 mm et l'autre de 8 mm de diamètre (fig. 29, 7, US 6038 et 8, US 6041, phase 3 début du premier âge du Fer). On pourrait rapprocher ces objets d'un peigne en os provenant de la grotte du Bronze, sous le Baou des Blancs et que Gilbert Zancanaro décrit comme suit : « partie proximale d'un fragment de peigne en os. Manche en os à rivet en fer... » Le contexte n'est pas précisé (Zancanaro 1994, Grotte du Bronze, pl. 6, 1)¹⁷.

5. Étude de la faune

Isabelle Rodet-Belarbi, archéozoologue INRAP, chercheur associé au CÉPAM, UMR 6130, Sophia-Antipolis, F-06560 Valbonne

5.1. Présentation

Cette étude a pour objet la faune, excepté les coquillages, mise au jour lors des campagnes de fouilles de 1999 et 2000 ainsi que celle provenant de six des lots collectés lors des travaux menés entre 1972 et 1976 (MS C2, MS C3, MS C5, MS C6, MS C7, C1 et F1) (Latour, 1985). Elle se répartit inégalement entre les quatre phases chronologiques qui s'étagent de l'âge du Bronze final au Ier s. av. J.-C.

Les restes osseux et dentaires sont globalement au nombre de 9041 fragments. La quantité d'indéterminés est importante puisqu'elle oscille, selon les phases, entre 65 % et 82 % du total général (fig. 1). L'état de conservation est bon mais les ossements ont subi un fractionnement tel que leur identification spécifique a été limitée, en particulier dans le cas des os longs pour lesquels la différenciation entre le bœuf et le cerf, entre le mouton, la chèvre et le chevreuil, entre le porc et le sanglier n'a pas toujours été possible (Barone 1976 ; Schmid 1972). Il en est de même pour les côtes et les vertèbres de ces animaux.

Le nombre de fragments osseux portant des traces laissées par le feu est très changeant : de moins d'1 % dans certains cas, il peut atteindre 12 % du nombre total de restes contenus dans l'unité stratigraphique.

Les os sont très incomplets suite aux divers traitements qu'ils ont subis. Ceux-ci sont illustrés d'une part, par des traces faites à l'aide de lames fines et tranchantes, utilisées lors du dépeçage des bêtes. Elles se situent sur les phalanges de bovins, de cerfs et de l'ours, sur les carpes et les tarses des animaux de petit et moyen format. C'est le cas pour le blaireau (*Meles meles*) (fig. 2). D'autre part, les bêtes à cornes portent à la base de la cheville osseuse les marques dues au prélèvement de leurs étuis cornés. Par ailleurs, un fragment d'andouiller de bois de cerf présente une extrémité découpée sur la moitié de son épaisseur. Puis la séparation a eu lieu par pression comme l'indiquent les traces d'arrachage. Plusieurs impacts de coups dont l'objectif n'a pas été déterminé, sont visibles sur l'andouiller. Enfin, les autres traces concernent la découpe de la carcasse en morceaux consommables. Les diaphyses sont systématiquement concassées. Les traces de l'outil se suivent parfois d'un os à l'autre lorsqu'ils ne sont pas désarticulés, comme par exemple le radius et l'ulna de mouton/chèvre.

5.2. Les résultats

La liste des animaux est plus ou moins variée selon les phases. Les quatre espèces domestiques consommées — bœuf, mouton, chèvre, porc — sont présentes à toutes les périodes et toujours dans des proportions similaires.

- Les vestiges osseux et dentaires de mouton/chèvre sont les plus nombreux excepté durant la dernière phase ; ils totalisent 66 % du nombre de restes attribués à la triade domestique à la phase 1, 64 % à la phase 2, 56 % à la phase 3 et 36 % à la phase 4. L'évaluation du nombre minimum d'individus ne change pas ces résultats (fig. 3). Il permet, par ailleurs, de dénombrer 27 ovins dont trois femelles, et 14 caprins (Boessneck 1969 ; Payne 1985). L'estimation de l'âge d'abattage fondée sur l'apparition et le stade d'usure des dents ainsi que sur le degré d'épiphyse des os (Curgy 1965 ; Payne 1985) indique que toutes les classes d'âge sont représentées (fig. 4). L'abattage privilégie les individus de plus de 1 an sans nette prédominance pour une tranche d'âge ou une autre. Par ailleurs, les mesures des os longs et des extrémités d'os ayant appartenu à des adultes ont été prises selon les standards publiés par A. von den Driesch (1976). Elles sont peu nombreuses en raison de l'important fractionnement des segments osseux, et les écarts observés à l'intérieur d'une même séquence chronologique ou d'une période à l'autre sont plus certainement dus à des variations individuelles qu'à une modification du format des animaux (fig. 5). Quatre tailles au garrot ont pu être estimées. Trois le sont d'après les calcaneus provenant de moutons : 46-47 cm, 53-54 cm, 59-60 cm, la quatrième est évaluée d'après un radius : 53 cm (coefficients de Teichert 1975).

- Les restes de bœuf donnent des pourcentages beaucoup plus faibles, respectivement de la période la plus ancienne à la plus récente : 18 %, 24 %, 26 % et 20 % du nombre de fragments attribués à la triade domestique. Les unités stratigraphiques de la période 3 ont livré plus de restes de bœuf, car moins de ceux de mouton/chèvre. De manière générale, le nombre d'individus est deux fois moins élevé que celui des ovi-caprins, sauf lors de la quatrième phase où le rapport est de 2/3. Les bovins sont tués, d'après l'estimation de leur âge d'abattage, entre 1 an et 8 ans, avec un pic entre 2 et 5 ans durant la phase 3 et un pic entre 5 et 8 ans durant la phase 4 (fig. 6). Un métacarpe présente un écrasement de l'extrémité distale caractéristique chez les sujets âgés (fig. 7). Aucun reste provenant d'individus de moins d'un an n'a été mis au jour. Les données métriques mettent en évidence les fluctuations existantes au sein d'une même population mais ne permettent pas d'évaluer les tailles au garrot.

- Le porc totalise 15 %, 11 % et 18 % du nombre de restes attribués à la triade domestique, sauf durant la phase 4 où il représente 43 % : il obtient ce pourcentage maximal en raison de la découverte d'un ensemble très riche (C 1). Chez le porc, les mâles ne sont que trois pour sept femelles reconnues grâce à la morphologie de la canine. Cette proportion est inhabituelle ; les mâles sont généralement mieux représentés que les femelles, sans qu'il soit possible de donner une explication valable pour l'une ou l'autre de ces situations. Aucune connexion anatomique particulière n'a été notée lors de l'étude. Deux très jeunes porcs sont morts à leur naissance ou dans les mois qui l'ont suivie (Prumel, 1987). Pour les autres individus, l'abattage s'est échelonné de 9 mois jusqu'à l'âge adulte où les individus gardés comme reproducteurs ne puissent assumer ce rôle qui leur incombait (fig. 8). Un individu mesurait environ 72-73 cm d'après son calcaneus (Teichert 1990).

- En l'absence de tout reste d'équidé formellement identifié, la seule autre espèce domestique est le chien (phases 1 et 3) mais il est toujours en très faible quantité : respectivement 2 % et 1,2 % du nombre de restes déterminés. Dans le premier cas, il s'agit de trois dents éparses. Dans le second cas, il a été mis au jour une patte antérieure gauche dont il a été retrouvé l'humérus, le radius et l'ulna, deux des carpes, les cinq métacarpes et trois phalanges — deux proximales et une mésiale. Les mesures prises sur ces divers segments osseux indiquent des os graciles et permettent de confirmer le caractère domestique de ce canidé (Harcourt, 1974).

- Le cerf (*Cervus elaphus*) est la seule espèce sauvage présente durant toute l'occupation du site, même s'il totalise peu en pourcentage du nombre de restes déterminés : 2 % à 5 %. La présence dans une unité stratigraphique de la phase 4 (US 6034) d'une grande quantité de fragments de bois a obligé à un choix méthodologique. En effet, lors de l'étude il en a été dénombré plus de 180 mais il n'a pas été possible de retrouver les collages éventuels qui auraient permis de déterminer s'ils correspondaient à une seule pièce à l'origine. Néanmoins, il a été décidé de ne compter qu'un seul reste pour cette unité stratigraphique. Le choix inverse aurait exagérément augmenté le pourcentage attribué à cette espèce. Par ailleurs, les éléments osseux et dentaires mis au jour se répartissent sur l'ensemble du squelette. Il a été retrouvé lors de l'étude les connexions anatomiques de deux lots différents de carpes.

Les autres animaux sauvages sont le chevreuil (*Capreolus capreolus*) représenté par un métatarse et un talus, et le sanglier (*Sus scrofa*) (phase 3 : 0,2 % du nombre de restes déterminés chacun). La différenciation de celui-ci d'avec son cousin domestique a été faite pour deux os seulement en raison de leur taille très largement supérieure à celle de l'ensemble des autres os de suidés (fig. 5). Un tel critère, s'il n'est pas faux, a l'inconvénient de laisser de côté les sangliers de petit format et les jeunes.

La présence du lièvre (*Lepus europaeus* ; Callou 1997) (phase 3 : 0,1 % et phase 4 : 0,2 %), de l'ours (*Ursus arctos*) et du blaireau (*Meles meles*) (phase 4 : 0,2 % chacun) est également à noter. La présence du lièvre est illustrée par des fragments d'humérus, celle de l'ours par une phalange proximale et celle du blaireau par un calcanéus qui porte une trace faite à l'aide d'une lame fine et coupante (fig. 2).

- Deux os d'oiseaux ont été mis au jour dans les niveaux de la phase 4 : l'un appartenait à un grand corbeau (*Corvus corax*) et le second à un gallinacé dont l'identification spécifique n'a pu être achevée en raison de l'aspect lacunaire du pelvis retrouvé (Cohen, Serjeantson 1996).

5.3. conclusions

Les quatre espèces domestiques consommées totalisent entre 94 % (phases 3 et 4) et 98 % (phase 2) du nombre de restes déterminés. Les traces laissées par divers outils et par l'action des flammes indiquent que les restes mis au jour correspondent aux déchets résultant des diverses étapes de transformation de l'animal jusqu'à sa consommation.

Le mouton et dans une moindre mesure la chèvre sont durant les trois premières phases d'occupation du site, les deux espèces dominantes tant en nombre de restes qu'en nombre minimum d'individus. En effet, on ne remarque pas de modifications significatives à l'intérieur de la triade domestique de la phase 1 à la phase 2, tandis que les ovi-caprins accusent une légère baisse durant la phase 3, au profit des deux autres espèces. Cette prédominance des ovi-caprins se retrouve dans la Grotte de la Falaise de la colline du Château à Nice (A.-M.) dont l'un des lots de faune date de l'âge du Bronze final Ib (Alexandre *et al.* 2004), sur les sites de la Sarrée à Bar-sur-Loup (A.-M.) (Rodet-Belarbi 2005, 25) et de Saint-Maximin-Sainte-Baume (Var ; Rodet-Belarbi *in* Martin 2004), datés l'une et l'autre du premier âge du Fer, tandis qu'à Lucéram (Cime de la Plastra, A.-M.), aux II^e et I^{er} s. a. n. è., le mouton/chèvre est toujours dominant en nombre de restes mais le porc devance le bœuf (Rodet-Belarbi : *in* Salicis 2001, 2002). Seule l'estimation du poids de viande fournie par chaque espèce place le bœuf en première position, pour toute la durée d'occupation du site. La phase 4 aurait obtenu ce même type de résultats sans la découverte de l'ensemble C1. Celui-ci est très riche en mobilier osseux. Il contient 42 % des vestiges fauniques de cette phase. Il se démarque en outre de l'ensemble des autres niveaux car il recèle de nombreux restes de porc (43 %) mais cela n'affecte que la proportion d'os de mouton/chèvre (36 %) celle de restes de bœuf est similaire aux précédentes (20 %). La présence isolée de lots riches en os de porc a déjà été notée à deux reprises dans la région. Il s'agit dans un cas d'un foyer (US 3189) découvert lors de la fouille de sauvetage à l'emplacement de l'usine « Chiris » à Grasse (A.-M., sous la direction de B. Gassin) et daté de l'âge du Fer. Les os retrouvés se rapportaient exclusivement au porc. Le second cas est illustré par des niveaux mis au jour lors de la dernière campagne de fouille dans la zone 18 à Lucéram (Salicis 2004), site en cours d'étude pour lequel tout hypothèse serait prématurée.

La part de viande provenant des animaux chassés est extrêmement faible. Le cerf présent durant les quatre phases chronologiques, n'est qu'un complément carné et apporte en outre, par l'intermédiaire de ses bois, de la matière première pour le façonnage d'outils. Cette dernière peut être ramassée en forêt lors de la mue des mâles, sans nécessairement impliquer l'abattage de la bête. Des restes de ce cervidé sont fréquemment retrouvés dans les sites protohistoriques : à Bar-sur-Loup (Rodet-Belarbi, 2005) où les incisions illustrant de l'enlèvement de la peau ont été repérées sur une phalange, à Saint-Maximin-Sainte-Baume (Rodet-Belarbi : *in* Martin 2004), à La Roque de Viou et l'oppidum du Mont Garou dans le Var (Columeau 1991), pour ne citer que les exemples géographiquement les plus proches. Le cerf est accompagné dans les deux dernières phases du Baou des Noirs, par le chevreuil, le sanglier, le lièvre, l'ours et le blaireau. Cependant, ces espèces sont représentées par deux restes chacune au maximum. Il ne peut donc s'agir que d'un apport ponctuel, l'animal ayant pu être chassé dans le cas du blaireau, autant pour sa fourrure que pour sa chair. C'est peut-être également le cas à la

Cime de la Plastra à Lucéram où des os de mustélidés (fouine ou marte [*Martes foina*, *Martes martes*] et de belette ou hermine [*Mustela nivalis*, *Mustela erminea*]) ont été reconnus (Rodet-Belarbi : in Salicis 2001, 2002, 2003, 2004). Ours et sanglier également présents sur ce site.

Les quelques données métriques collectées pour le mouton, le bœuf et le porc ont pu être comparées à celles provenant de plusieurs sites régionaux (fig. 9). Les mesures indiquées pour le Var correspondent à une moyenne calculée à partir des informations provenant de divers lieux de ce département (Columeau 1991, 80-81). Il est ainsi possible de constater que les variations déjà notées pour le site de Vence, correspondent bien à des fluctuations individuelles et ne sont pas le reflet d'une modification du format des animaux durant ces périodes dans la région.

Cette étude qui serait à approfondir lors de nouvelles analyses de faune protohistorique, montre que le Baou des Noirs de Vence est un site important pour l'archéozoologie des Alpes-Maritimes en raison de sa chronologie encore peu illustrée dans ce département et des nombreux vestiges fauniques mis au jour.

6. Données sur les plantes alimentaires du Baou des Noirs (Vence, Alpes-Maritimes) à l'âge du Bronze final et à l'âge du Fer : les restes carpologiques carbonisés

Laurent Bouby, CEPAM, CNRS UMR 6130, Sophia-Antipolis
250 rue Albert Einstein, 06560 Valbonne, France

6.1. Présentation

Le site du Baou des Noirs (Vence, Alpes-Maritimes) n'a pas fait l'objet d'un véritable échantillonnage carpologique. Des données ont néanmoins pu être collectées sur le site à la faveur d'une double procédure. Des semences ont d'une part été recueillies directement au cours des fouilles lorsqu'elles étaient repérées à l'œil nu (Tab. 1). D'autre part, de petits prélèvements de sédiment, conservés comme témoins à l'issue des travaux de terrains, ont pu être tamisés spécifiquement pour la recherche de restes végétaux (Tab. 2). Ces échantillons sont d'un volume très limité : au nombre de 13, ils totalisent seulement 16,4 l, soit un volume moyen de 1,26 l, mais en réalité un seul prélèvement est supérieur à 1 l. Ils ont été tamisés sous jet d'eau, à l'aide de deux cribles de 2 et 0,5 mm d'ouverture respectivement.

Un tel échantillonnage est certes limité, disparate et certainement peu représentatif ; les données recueillies n'en conservent pas moins un certain intérêt, accru par le manque crucial de données carpologiques sur la Côte d'Azur et dans le sud des Alpes tout au long de la protohistoire. Les résultats obtenus concernent les quatre phases d'occupation du site, de l'âge du Bronze final à la fin du deuxième âge du Fer (IIe-Ier s. av. J.-C.).

6.2. Conservation des restes végétaux

L'ensemble des carporestes archéologiques est conservé par carbonisation ; les fréquentes semences non carbonisées (*Cirsium sp.*, *Lamium sp.*, *Medicago sp.*, *Rubus sp.*, *Vitis vinifera*) retrouvées dans les prélèvements tamisés représentent des contaminations subactuelles. Dans ces échantillons, de façon générale, les éléments carbonisés sont de conservation médiocre. Les semences sont souvent alvéolées, leurs surfaces altérées. Ceci concerne en particulier les grains de céréales. La fragmentation moyenne dépasse 80%. Il est bien difficile de juger de la richesse carpologique des sédiments à partir du tamisage de si petits prélèvements ; les taux affichés et leur variabilité (de moins de 1 à plus de 115 restes/litre) semblent toutefois se situer dans les marges habituelles pour des assemblages protohistoriques de milieux ouverts et secs. Seuls 2 prélèvements sont totalement stériles (tab. 2).

En revanche, les glands et autres semences ramassées à la fouille sont dans un bon état de conservation. Ayant fait l'objet d'une sélection lors de leur prélèvement à l'œil nu, leur taux de fragmentation n'est pas significatif.

6.3. Résultats

6.3.1. L'âge du Bronze final (phase 1)

Un seul prélèvement est disponible pour la phase d'occupation couvrant l'ensemble du Bronze final (phase 1). Il s'agit cependant du prélèvement le plus volumineux et sa densité carpologique n'est pas négligeable (35,89 restes/litre). L'échantillon est essentiellement composé de restes de céréales, fragments de grains et déchets du décorticage des épillets de blés vêtus (furca et bases de glumes). Trois espèces sont identifiées : l'orge polystylique vêtue (*Hordeum vulgare var. vulgare*), l'amidonnié (*Triticum dicocum*) et l'engrain (*Triticum monococum*), qui pourrait être en retrait par rapport aux deux

taxons précédents. Aux côtés des céréales figurent quelques restes de légumineuses, dont deux espèces sont reconnues : la lentille (*Lens culinaris*) et l'ers (*Vicia ervilia*). La dernière plante identifiée avec une certaine précision, la vigne (*Vitis vinifera*), est également alimentaire. Les éléments recueillis, comprenant un seul pépin entier, sont cependant trop rares pour espérer trancher entre vigne domestique, cultivée (*V. vinifera ssp. vinifera*), et vigne sauvage, éventuellement cueillie (*V. vinifera ssp. sylvestris*). Le pépin est de forme globuleuse, visiblement gonflé par la carbonisation. Son bec allongé semble l'apparenter aux formes cultivées mais les travaux morphométriques réalisés jusqu'à présent n'ont pas permis d'attester la présence de vignes domestiques dans le sud de la France avant le VI^e s. av. J.-C. (Bouby, Marinval 2001). Une attribution à la vigne sauvage demeure donc l'hypothèse la plus vraisemblable.

La cueillette de la vigne sauvage est par ailleurs une pratique clairement identifiée à la fin de l'âge du Bronze en France méridionale, de même que la culture des autres plantes identifiées à cette époque au Baou des Noirs (Marinval 1988, Ruas, Marinval 1991, Bouby 2000, Bouby, Marinval 2000). Ces plantes domestiques se retrouvent également assez fréquemment en Ligurie à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer (Arobba *et al.* 2003).

6.3.2. Le premier âge du Fer (phase 2, VI^e-Ve s. av. J.-C.)

Cette période est uniquement documentée par des macro-restes végétaux prélevés à l'œil nu (Tab. 1). Ils appartiennent aux fruits sauvages du chêne (*Quercus sp.*) et de l'arbousier (*Arbutus unedo*), arbuste surtout abondant sur les sols acides de la région méditerranéenne. Les glands carbonisés semblaient présents sous forme de concentrations dans deux secteurs du site. Bien qu'aucun élément du péricarpe n'ait pu être recueilli, la présence dans les deux assemblages d'une proportion assez importante (qui peut être évaluée à 17% environ) de glands entiers – dont les deux cotylédons sont encore en connexion – laisse supposer que les fruits n'étaient peut être pas décortiqués au moment de la carbonisation. Les cotylédons sont contractés, leurs surfaces plissées, ce qui pourrait indiquer que les glands ont été séchés préalablement à la phase d'incendie, vraisemblablement d'origine accidentelle. Le séchage pouvait avoir pour fonction de bloquer la germination et/ou les attaques cryptogamiques. Deux hypothèses principales peuvent être avancées pour expliquer la destruction par le feu, incendie accidentel de réserves de glands au cours du stockage, ou mauvaises manipulations lors d'étapes de la chaîne de traitement des glands faisant appel au feu pour chauffage, séchage ou grillage. La cueillette des glands est un phénomène récurrent et documenté sur quantité de sites archéologiques préhistoriques et historiques en Europe et aux abords de la Méditerranée (voir par exemple, Jørgensen 1977, Mason 1995). Il en allait de même en France méditerranéenne au cours de l'âge du Fer ; des glands étaient en particulier stockés dans le grenier du premier âge du Fer de l'oppidum du Pègue, dans la Drôme (Marinval 1988). A la même époque, la cueillette de ces fruits semble également attestée de l'autre côté de la frontière, sur le site de Monte Trabocchetto, sur la côte ligure (Arobba *et al.* 2003).

Il est bien sûr évident que glands et arbouses ne témoignent que d'une partie des ressources végétales exploitées au Baou des Noirs au cours du premier âge du Fer. Ces fruits volumineux ont facilement pu être repérés et sélectionnés pour être prélevés au cours des fouilles. Les plantes cultivées, dont les semences sont en général bien plus petites, restent totalement dans l'ombre en raison du mode d'échantillonnage.

6.3.3. La première partie du deuxième âge du Fer (phase 3, fin Ve-III^e s. av. J.-C.)

Les huit prélèvements tamisés appartenant à la première phase du deuxième âge du Fer témoignent des mêmes plantes cultivées que celles enregistrées au Bronze final : amidonnier et engrain sont toujours attestés par des grains et des vannes, l'orge vêtue seulement par des grains (tab. 2). Les légumineuses se composent encore de la lentille et de l'ers, à l'avantage de la seconde espèce. A noter que les légumineuses paraissent quantitativement bien représentées. Il semble que les légumineuses montent en puissance dans l'agriculture méridionale du second âge du Fer (Marinval 1988, Bouby, Marinval 2000). Nos données sont cependant trop réduites au Baou des Noirs pour prétendre que la bonne attestation de l'ers et de la lentille illustrent ce phénomène ; les aléas liés à l'échantillonnage ne sont pas à exclure.

L'exploitation des fruits est indiquée par la présence de quelques fragments de pépins de raisin et de glands ; ces derniers n'étant mentionnés que dans les prélèvements effectués à vue (tab. 1).

6.3.4. La fin du deuxième âge du Fer (phase 4, II^e-I^{er} s. av. J.-C.)

Cette période livre des résultats plus modestes ; seuls 20 carporestes ont été comptabilisés dans les 4 prélèvements tamisés contre 136 pour la phase précédente. Le panel de plantes identifiées en est réduit d'autant. Seuls l'amidonnier, l'ers et la vigne sont désormais correctement identifiés dans ces

prélèvements. En revanche l'échantillonnage à vue permet l'enregistrement d'une nouvelle espèce, la fève (*Vicia faba*), légumineuse par ailleurs bien connue dans l'agriculture du midi de la France et de la Ligurie au Bronze final comme à l'âge du Fer (Bouby, Marinval 2000, Arobba *et al.* 2003).

6.4. Conclusions

Les données recueillies éclairent en partie les ressources alimentaires végétales, cultivées et cueillies, des occupants du site du Baou des Noirs, du Bronze final jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Si aucune évolution n'est réellement perceptible dans les spectres carpologiques, cela tient avant tout à l'insuffisance de l'échantillonnage qui interdit toute approche quantitative. Bien sûr, la plupart des plantes attestées sont connues pour être d'utilisation commune tout au long de la période mais leur rôle respectif a pu fluctuer sans que ces variations ne laissent de trace significative dans l'enregistrement carpologique du Baou des Noirs.

Les témoins carpologiques déterminés correspondent principalement aux parties consommées : semences de plantes cultivées et fruits sauvages. Les seules vannes de céréales répertoriées, furca et bases de glumes de blés vêtus, sont bien connues pour être éliminées au cours d'un décorticage et des phases de nettoyage subséquentes qui interviennent le plus souvent après le stockage, dans le cadre des activités quotidiennes de préparation de la nourriture (en particulier Hillman 1984). Il y a sur le site une absence totale d'éléments pouvant constituer des déchets des phases préalables de traitement des récoltes ; aucune mauvaise herbe, en particulier, n'est enregistrée. Mais encore une fois, compte tenu du caractère limité de l'échantillonnage pratiqué, il serait bien précipité de conclure à l'absence d'activités agricoles sur le site.

7. Analyses polliniques

Bui Thi Mai Laboratoire de palynologie. CEPAM, 250 rue A. Einstein, Sophia-Antipolis, 06560 Valbonne. e-mail : buithi@cra.cnrs.fr.

7.1. Présentation

Le site de Baou des Noirs (Vence, A.-M, 677 m d'altitude) conserve une séquence sédimentaire qui a livré des témoins allant du Bronze final à la fin du second âge du Fer. L'analyse pollinique des sédiments a été entreprise dans le but de déterminer la nature de l'environnement du gisement lors de ces occupations.

7.2. Echantillonnage

Des échantillons destinés à l'analyse pollinique ont été recueillis par Jean Latour lors de ses campagnes de 1999 (éch. 1,2 et 4) et de 2000 (éch. 3 et 5) dans les différentes unités stratigraphiques :

Début second âge du Fer - Phase 3.

Echantillon 1 : US 6021. Ligne 7, en amont du rempart (0,4 à 0,5 m profondeur)

Echantillon 2 : US 6036. En amont du rempart (1,4 à 0,5 m profondeur)

Echantillon 3 : US 6125. Niveau de l'argile brûlée (0,4 à 0,5 m profondeur)

Echantillon 4 : US 6041. (70/80 cm de profondeur)

Bronze Final - Phase 1

Echantillon 5 : US 5009. Sondage 5 nord

7.3. Préparation des échantillons

Les échantillons ont été préparés par la méthode physico-chimique habituelle qui fait intervenir successivement de l'acide chlorhydrique (ClH), de l'acide fluorhydrique (HF) et de la potasse (KOH). Encore important à l'issue de ce traitement, le résidu a nécessité une lévigation en liqueur lourde (liqueur de Thoulet) afin de séparer les pollens des minéraux insolubles résiduels (Girard, Renault-Miskovsky 1969).

7.4. Résultats

Les assemblages polliniques contenus dans ces sédiments ont permis de déterminer plus d'une trentaine de taxons. La richesse en pollens est variable : riche pour l'échantillon 1, mais pauvre pour les autres.

Diagramme

L'échantillonnage pollinique ne concernant que les phases 1 (Bronze final) et 3 (début second âge du Fer), il s'ensuit un hiatus chronologique qui a été matérialisé sur le diagramme par une ligne horizontale.

Phase 1 - Bronze final

Le nombre de pollens déterminé dans ce niveau étant très faible, la représentativité du milieu végétal de cette époque n'est pas très précise. On constate toutefois que le paysage végétal est très découvert et que les chênes de type pédonculé – pubescent (*Quercus t. pubescens*) sont les seuls arbres représentés. La strate arbustive n'est indiquée que par quelques pollens de bruyère (*Erica* sp.).

Pauvre en éléments, l'ensemble des herbacées est très largement dominé par les composées (*Cichoriae*, *Anthemidae*, *Carduaceae*).

Ces données montrent que le paysage de l'époque était très ouvert et très probablement voué à un pacage intense qui a considérablement appauvri le tapis végétal.

Phase 3 - début du second âge du Fer.

Les quelques siècles qui séparent cette occupation de celle du Bronze final ont apparemment suffi pour modifier sensiblement le paysage environnant.

On constate en effet, un accroissement du nombre de pollen d'arbre qui atteint presque 50 %. Relativement diversifiés, ces arbres comprennent essentiellement du chêne type pédonculé-pubescent (*Quercus t. pubescens*) et du pin (*Pinus*) dont c'est la première apparition. On note également la présence de quelques pollens d'aulne (*Alnus*), de chêne-vert (*Quercus ilex*), de noisetier (*Corylus*), de frêne (*Fraxinus*) et de noyer (*Juglans*).

Observée au début du 2^e Age du Fer, l'importance du taux de pollen arboréen correspond apparemment à une régénération du milieu qui se serait opérée durant la phase 2 (premier âge du Fer). Peut-être y a-t-il eu une certaine déprise agricole du secteur à cette époque ?

Le déclin de tous les arbres et l'augmentation des espèces de paysage ouvert observés dans les unités stratigraphiques 6125 à 6021, traduisent une intensification de l'occupation du site. Au pacage qui engendre une prolifération des composées, s'ajoute la culture d'une (ou plusieurs) céréales (cf. contribution de L. Bouby) et de seigle (*Secale*) et l'introduction vraisemblable du noyer (*Juglans*). Au second âge du Fer, le milieu végétal est certainement plus dégradé que celui de l'âge du Bronze et cette déchéance prévaut encore de nos jours car la végétation arborée n'a pas réussi à se reconstituer faute de sols emportés par l'érosion.

Cette dégradation du milieu durant le dernier millénaire avant notre ère s'observe également à basse altitude dans les sites romains des Encourdoules à Vallauris (Bui Thi Mai 2001) ainsi que dans les gisements non anthropisés de Nice (Dubar *et al* 1986), de l'Argens (Dubar *et al* 2004).

8. Conclusions

Les nouvelles campagnes de fouilles confirment globalement le découpage en quatre phases que nous avions proposé en 1985.

Il est clair en premier lieu que l'occupation du site depuis le Bronze récent jusqu'à la fin du 1^{er} premier âge du Fer est importante et, peut-être, continue. L'abondance des témoins le montre. En dépit des remaniements ultérieurs ils sont présents partout. Malgré cette continuité nous proposons d'y voir deux phases: la première couvrant l'ensemble du Bronze final et la transition Bronze - Fer. (Phase I)

Le milieu et la fin du premier âge du Fer, bien caractérisé par ses urnes à col haut et l'abondance des formes ouvertes à lèvres amincies voit apparaître les premières importations de céramiques tournées encore très rares, amphores étrusques et peut-être quelques CLMAS. Elle se prolonge vraisemblablement jusqu'au Ve s., en tout cas avant l'apparition sur le site des premières amphores de Marseille. Rien ne permet de conclure que le site est clos par une enceinte au cours de ces deux premières phases.

La phase III est celle des amphores et de la céramique claire de Marseille qui constituent alors la totalité de la céramique tournée même si quelques petits fragments d'amphores à pâte italique ne sont peut-être pas des intrusions. C'est au cours et plutôt au début de cette phase III (absence de matériel de cette phase **sous** l'enceinte) qu'est édifiée l'enceinte tout au moins dans l'état où nous l'avons trouvé en zone 6. Elle **est construite à l'aide de blocs arrachés en amont** (fig. 1). On ne pouvait dès lors en cet endroit retrouver en place des niveaux de l'occupation primitive mais seulement quelques témoins isolés. Le matériel contenu dans le remblai (couches inférieures US 6031 -6041) est postérieur à la

construction du rempart. Il donnerait un *terminus ante quem* de la construction du rempart à situer au plus tôt au Ve-IVe et au plus tard au début du IIIe s. av. J.-C.

Le TPQ pourrait nous être donné par le matériel prélevé dans le remplissage du mur d'enceinte, avec quelques réserves tenant à son éboulement. Dans ce cas c'est également au Ve - IVe s. qu'il faudrait le situer nous conduisant à rajeunir la construction, à cet endroit, d'au moins un siècle sinon deux la rapprochant ainsi du grand remue ménage celtique qui marque le passage du premier au second âge du Fer, sans que l'on puisse dire si ces fortifications ont été dressées par ou contre de nouveaux venus ou tout simplement par souci d'identification par eux ou en face d'eux. On ne saurait donc affirmer qu'il y a un hiatus important entre la construction de l'enceinte et l'édification du monument supérieur. Il n'est pas impossible, contrairement à ce que nous envisagions après nos premières fouilles, que ces grands travaux appartiennent à la même phase III même s'ils ne sont pas strictement contemporains. Ils pourraient être le fait des mêmes populations évoluant vers une manifestation identitaire plus monumentale et abstraite. En effet, si l'enceinte, outre sa signification sociale, peut avoir un rôle de clôture ou même de défense, le monument supérieur est, lui, purement symbolique. Reste que nous ne savons pas si ces constructions monumentales, enceintes et structures sommitales, sont dues à une série d'initiatives strictement locales ou s'il s'agit d'actions concertées ou dirigées au sein d'une tribu ou d'une confédération.

Comme à l'emplacement du sondage 6 partout sont visibles en amont des enceintes ces arrachements tabulaires que nous n'avions pas jusqu'ici bien observés. Tout le long du mur V le rocher paraît avoir été creusé. Peut-être aussi la plate-forme nord sur laquelle fut ultérieurement construite une borie a-t-elle été aménagée de la même façon. L'espace plan au sud du mur IV sous le réduit sommital (fig. 2) et, bien visible sur les photos aériennes, ce que j'avais considéré comme des ruptures naturelles du socle tabulaire peuvent être le résultat de l'activité de carriers. La construction du rempart comme celle du monument supérieur ont donc perturbé gravement les niveaux d'occupations antérieures.

Nous avons par ailleurs déjà signalé des encoches de débitage (4 verticales et 1 horizontale) (fig. 24) dans les rochers sous le monument supérieur. Tout cela témoigne d'une intense activité qui n'a probablement laissé que peu de traces des structures antérieures. On peut toutefois se demander si le mur 4 qui s'arrête actuellement au centre de l'espace archéologique ne se prolongeait pas primitivement vers le sud-est jusqu'à la falaise s'appuyant alors sur les rochers où est maintenant dressée une croix métallique. (fig. 31)

La dernière phase d'occupation protohistorique du site avant son abandon voit le réaménagement de la zone 6. Importations italiennes, meules en andésite, résidus d'activité métallurgique (forges) marquent cette période.

Rien n'indique que l'abandon soit brutal même s'il est probablement rapide.

Enfin par sa longue durée d'occupation, par la variété, sinon la richesse, des matériels que les fouilles ont livrés, le Baou des Noirs apporte une contribution notoire à la connaissance de l'ensemble de la préhistoire des Alpes littorales et à leur intégration dans ce que nous savons des cultures qui les entouraient aux diverses époques. Son étude nous laisse entrevoir l'alternance des influences qui ont traversé la région ou qui y ont abouti, d'abord majoritairement de l'Est et des grandes cultures du Nord de l'Italie au Bronze final et au premier âge du Fer, puis du Nord avec l'extension des influences celtiques auxquelles les populations indigènes ne peuvent avoir échappé. Enfin les pressions s'exercent de toutes parts et ce n'est qu'avec la primauté de Rome que l'équilibre s'installe durablement sur les ruines de la culture des *oppida*. Quelques témoins montrent que, comme dans le reste de la Gaule, cette période de bouleversement est aussi une période de progrès avec, par exemple l'essor amplement constaté par ailleurs, de l'artisanat du fer. Et, même si quelques emprunts comme les meules à trémies sont faits à l'extérieur, ce développement paraît en grande partie autonome, se faisant dans un contexte où les importations et donc les courants économiques venus de la Méditerranée ne parviennent que faiblement. Il s'accompagne de l'apparition de manifestations identitaires fortes, enceinte et construction monumentale, inconnues jusque-là. Leur caractère aussi bien que l'importance des travaux qu'exigeait leur mise en place témoigne d'une modification très profonde des sociétés telles qu'elles apparaissent à travers les documents plus anciens que nous a fournis le Baou des Noirs.

Ces résultats doivent être confirmés par de nouveaux travaux qu'entreprendront, bientôt nous l'espérons, nos successeurs. Ils nous ouvrent en outre quelques voies de recherches annexes telle que l'étude des centres de production de céramiques non tournées ou de l'artisanat du fer.

*Jean Latour, chercheur associé, CEPAM, CNRS UMR 6130, Sophia-Antipolis
250 rue Albert Einstein, 06560 Valbonne, France

** Laurent Bouby, CEPAM, CNRS UMR 6130, Sophia-Antipolis
250 rue Albert Einstein, 06560 Valbonne, France

*** Bui Thi Mai Laboratoire de palynologie. CEPAM, 250 rue A. Einstein, Sophia-Antipolis, 06560 Valbonne. e-mail

**** Isabelle Rodet-Belarbi, archéozoologue INRAP, chercheur associé au CÉPAM, UMR 6130, Sophia-Antipolis, F-06560 Valbonne

¹ Cadastre : 1981 parcelle C 281

Numéro du site : 06 157 1

Coordonnées Lambert : x = 985,4 y = 3171,5

Programme 15 : Les formes de l'habitat

Fouilles archéologiques 1999

Autorisation DRACAR n° 060 - 1999

Fouilles archéologiques 2000

Autorisation DRACAR n° 118-2000

Notes de commentaires

² Nous remercions :

Monsieur Christian Iacono, Maire de Vence, qui a autorisé nos travaux, pour l'aide qu'il nous a apportée au cours de ces deux campagnes de fouilles, Monsieur Jean-Marie Ciais, Adjoint, et leurs collaboratrices Madame Patricia di Francesca et Madame Patricia Boisard ;

Monsieur Jean-Marc Millot, Directeur des Services Techniques et Madame Claudette Groschêne, Monsieur Hervé Chabert, Service des Sports, qui nous a hébergé en 1999 ;

Madame Corinne Korchia, Service Communication ;

Ainsi que tous les collaborateurs de la Ville de Vence avec qui nous avons été en contact.

Le Lieutenant Auvaro, commandant des Sapeurs-pompiers de Vence pour son aide dans le transport du matériel sur le site ;

Monsieur Depardieu pour son assistance dans le débroussaillage préalable et l'intérêt qu'il porte au patrimoine archéologique ;

Monsieur Xavier Delestre, Conservateur Régional de l'Archéologie, ses collaborateurs et les membres de la CIRA qui ont bien voulu autoriser et suivre nos travaux ;

Monsieur Franck Braemer, Directeur du CEPAM à Sophia Antipolis, les chercheurs et collaborateurs du laboratoire ;

Michiel Gazenbeek pour son amitié et son aide constante ;

Suzanne Roscian, Laurence Lautier, Emmanuel Pellegrino, pour leur aide dans nos recherches ;

Monsieur Pascal Arnaud, professeur d'Histoire et Archéologie du Monde romain, Université de Nice, qui a encouragé ses étudiants à participer à nos fouilles ;

Monsieur Georges Brétaudeau, Président de l'IPAAM, et Monsieur Claude Salicis pour leur engagement à nos côtés.

Anne Javerzac pour son soutien quotidien et sa patience.

Ont participé aux fouilles : Clotilde Bigot, Stéphane Bourne, Jérôme Brahim, Géraldine Buon, Christophe Capron, Carole Cheval, Raphaele Delaye, Nathalie Detiche, Dominique Giudicelli, Clotilde Heertmans, Catherine Huguet-Vauban, Emmanuelle Latour, Frédéric Lefebvre, Cédric Lepère, Mathieu Lemire, Arnaud Magrin, Julien Maurin, Jim Menad, Damien Olsen, Tristan Passet, Véronique Salti, Claude Salicis, Audrey Salicis.

³ Les éditions anciennes de la carte IGN (Roquestéron 7-8 1933) portaient une altitude de 680m

⁴ Cf pour une description plus complète notre article dans DAM, 8, 1985

⁵ Remerciements particuliers à Mohamed Benjeddou, doctorant au Cepam –CNRS, laboratoire de géoarchéologie, avec qui nous avons initié une étude du paysage qui devrait déboucher sur des considérations diachroniques dépassant le cadre de la présente publication.

⁶ Ils sont inclus dans des parcelles précises au cadastre napoléonien.

⁷ Comme nous le signalons une occupation protohistorique du Baou des Blancs est très probable sans qu'on puisse actuellement en préciser les limites chronologiques. Toutefois, compte tenu de la quasi permanence de l'occupation sur le Baou des Noirs (toutes les périodes entre le Bronze final et la fin de la protohistoire y sont attestées) la question du partage des ressources, comme du statut relatif de ces deux sites, s'est nécessairement posée à un moment ou à un autre.

⁸ Dénommé par erreur « cote 804 , le Puey d'Arène » sur les inventaires.

⁹ Prospections Claude Salicis et Laurence Lautier

¹⁰ Voir plus loin la contribution de Bui Thi mai.

¹¹ Prospection Pierre Excoffon et Jean Latour.

¹² Les fouilles furent effectuées par Jean-Pierre Brun, alors étudiant à l'Université d'Aix, avec l'aide d'ouvriers de la Société de Cyclindrage du Littoral, entreprise de travaux publics, dont l'intervention était indispensable en raison de la difficulté du chantier.

¹³ Nous avons d'abord envisagé que cette rubéfaction et la teinte rouge du sédiment argileux soient liés à l'action du feu. Après examen par Michel Dubar il n'en est rien.

¹⁴ Nous reprenons des formes ou des exemples des fouilles anciennes dans la mesure où elles sont absentes des fouilles récentes, ou si les exemplaires en provenant sont plus complets.

¹⁵ Les fonds sont caractérisés par : la forme de la face d'appui (plat, déprimé, en couronne, ombiliqué, bombé), le mode de raccord à la panse (direct ; droit , c'est à dire formant un angle droit par rapport à la face d'appui ; courbe ; semi-direct ; débordant (ou à bourrelet débordant) et l'angle plus ou moins ouvert de la panse à la face d'appui.

¹⁶ On notera que, sur les gravures du Val Camonica, aucune étape de la fabrication de la céramique n'est illustrée alors que les représentations d'autres activités artisanales, tissage, forge sont présentes au côté d'activités rurales proprement dites.

¹⁷ Le matériel recueilli dans la grotte du Bronze va du néolithique à l'époque romaine.